

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant le passage d'un contrôle conjoint à un contrôle exclusif de la société « OLEA Holding SAS » par la société « AFRIK ASSUR SAS » à travers l'acquisition de 6% d'actions et de droits de vote supplémentaires

Conformément à l'article 13 de la loi 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n° 2-14-652 pris pour l'application de la loi 104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur** : La société « AFRIK ASSUR SAS » filiale de la société « SIACI SAINT HONORÉ SAS » appartenant au groupe « DIOT SIACI » ;
- **La cible** : La société « OLEA HOLDING SAS ».

Nature de l'opération

- Passage d'un contrôle conjoint à un contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés

- Secteur de distribution des produits d'assurance.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 15 décembre 2023.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a été notifié de l'opération de concentration envisagée par « Afrik Assur » consistant en l'acquisition du contrôle exclusif de la société « OLEA Holding SAS ».

« Afrik Assur » et son groupe opèrent en tant que courtier généraliste et conseiller en assurances.

La société « OLEA Holding SAS » et son groupe sont actifs au Maroc dans la distribution d'assurances.

Le marché pertinent concerné par l'opération de concentration est la distribution d'assurances.

Fait à Rabat le 04 décembre 2023.